REUNION 14 MARS 2022

**Le quatorze mars deux Mille vingt deux à 20 heures** le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Raymond CARVILLE, Maire**.

**ETAIENT PRESENTS** : M. CARVILLE, Mme LE CORRE, M. MODESTE, M. BOURGUIGNON, M. BAR, Mme LEBAS, M. FERRARI, M. MOTIER, Mme GALVAN, Mme GIRON, M. MORAND, Mme OZENNE, Mme RAULT

**ABSENTS EXCUSES** : M. LEBAS (1 pouvoir),

**ABSENT** : Mme LEVEILLE

**Secrétaire de séance** : Astride LE CORRE

**Compte administratif 2021**

# Lecture est faite du compte administratif 2021 qui se résume comme suit :

# Section Fonctionnement

Recettes 924 778.29

Dépenses 663 448.87

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Résultat de l’exercice + **261 329.42**

Résultat de l’exercice précédent + **605 731.07**

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Résultat cumulé au 31/12/2021 **+ 867 060.49**

# Section Investissement

Recettes 494 775.02

Dépenses 500 709.04

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Résultat de l’exercice - 5 934.02

Résultat de l’exercice précédent - 304 595.30

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Résultat cumulé au 31/12/2021 - 310 529.32

Besoin de financement : + 310 529.32

**Le résultat est affecté**

**A l’appurement (compte 1068) : 310 529.32 €**

**A l’excédent reporté : 556 531.17 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l’unanimité des présents (Monsieur le Maire étant sorti de la salle), le compte administratif 2021 et le compte de gestion du receveur municipal dont les résultats sont en tous points identiques à ceux du compte administratif.

**Budget Primitif 2022**

Section fonctionnement

Dépenses 1 468 022.94 €

Recettes 1 468 022.94 €

Section investissement

Dépenses 1 415 633.12 €

Recettes 1 415 633.12 €

Le niveau de contrôle du budget a été décidé au chapitre.

Le conseil municipal approuve avec 14 voix « pour », le budget primitif 2022.

**Budget Via Ferrata**

# Section Fonctionnement

Recettes 10 390.00

Dépenses 11 458.00

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Résultat de l’exercice - 1 068.00

Résultat de l’exercice précédent - 6 203.35

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Résultat cumulé au 31/12/2021 **- 7 271.35**

# Section Investissement

Recettes 11 458.00

Dépenses 5 440.00

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Résultat de l’exercice 6 018.00

Résultat de l’exercice précédent - 416.38

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Résultat cumulé au 31/12/2021 5 601.62

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, avec 12 voix « pour » et 1 « abstention » (Monsieur le Maire étant sorti de la salle) le compte administratif 2021 et le compte de gestion du receveur municipal dont les résultats sont en tous points identiques à ceux du compte administratif.

**Budget Primitif 2022**

Section fonctionnement

Dépenses 19 109.73 €

Recettes 19 109.73 €

Section investissement

Dépenses 17 440.00 €

Recettes 17 440.00 €

Le niveau de contrôle du budget a été décidé au chapitre.

Le conseil municipal approuve à l’unanimité des présents, le budget primitif 2022.

**Budget Lotissement**

# Section Fonctionnement

Recettes 48 871.24

Dépenses 93 131.37

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Résultat de l’exercice -44 260.13

Résultat de l’exercice précédent 0.00

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Résultat cumulé au 31/12/2021 -44 260.13

# Section Investissement

Recettes 90 248.57

Dépenses 24 027.92

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Résultat de l’exercice 66 220.65

Résultat de l’exercice précédent 0.00

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Résultat cumulé au 31/12/2021 66 220.65

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, avec 12 voix « pour » et 1 « abstention » (Monsieur le Maire étant sorti de la salle) le compte administratif 2021 et le compte de gestion du receveur municipal dont les résultats sont en tous points identiques à ceux du compte administratif.

**Budget Primitif 2022**

Section fonctionnement

Dépenses 141 993.05 €

Recettes 141 993.05 €

Section investissement

Dépenses 154 748.57 €

Recettes 154 748.57 €

Le niveau de contrôle du budget a été décidé au chapitre.

Le conseil municipal approuve à l’unanimité des présents, le budget primitif 2022.

**Budget Station service**

# Section Fonctionnement

Recettes 846 483.23

Dépenses 780 255.04

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Résultat de l’exercice 66 228.19

Résultat de l’exercice précédent - 63 659.85

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Résultat cumulé au 31/12/2021 2 568.34

# Section Investissement

Recettes 8 711.00

Dépenses 0,00

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Résultat de l’exercice 8 711.00

Résultat de l’exercice précédent - 92 010.93

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Résultat cumulé au 31/12/2021 - 83 299.93

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l’unanimité des présents (Monsieur le Maire étant sorti de la salle) le compte administratif 2021 et le compte de gestion du receveur municipal dont les résultats sont en tous points identiques à ceux du compte administratif.

**Budget Primitif 2022**

Section fonctionnement

Dépenses 825 000.00 €

Recettes 825 000.00 €

Section investissement

Dépenses 83 299.93 €

Recettes 83 299.93 €

Le niveau de contrôle du budget a été décidé au chapitre.

Le conseil municipal approuve avec à l’unanimité des présents, le budget primitif 2022.

**Questions diverses**

⮱ Accueil réfugiés Ukrainiens : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu’il a reçu la Présidente du Comité de Jumelage de Clécy concernant la possibilité d’accueil de réfugiés Ukrainiens. Il a été décidé de mettre à disposition la MCE.

⮱ L’appel d’offres a été lancé pour les travaux du logement au-dessus de la Poste

⮱ Diagnostic énergétique de la salle socio : le diagnostic réalisé il y a quelques années ne correspond pas à la réalité, car contrairement à ce qui est écrit, l’isolation n’aurait pas besoin d’être refaite complétement et le montant des travaux pourrait être revu à la baisse.

⮱ Marché du dimanche : un courrier a été adressé à tous les participants des autres années. Il aura lieu à partir du 3 Juillet 2022. Il a été décidé cette année de demander à chaque participant un chèque de caution de 50 € qui lui sera rendu si sa participation au marché du dimanche est respectée. Le marché nocturne pourrait avoir lieu 2 fois en juillet et 2 fois en août, dates à déterminer.

⮱.Des bandes phosphorescentes ont été demandées sur les poteaux installés dans le virage de Placy en allant vers les bords de l’Orne.

⮱ Problème de fonctionnement de la station-service communale : il faut réarmer systématiquement les pompes et malgré de nombreuses relances, le problème persiste.

**Fin de la séance à 22H30**